

La Lettre du CBEI

**Club des Bergers de l'Est et Italiens
& Nizinny Club de France
Affilié à la Société Centrale Canine**



17 juin 2018 – n°44

**Secrétaire du CBEI : Christian Synowiecki
81 av Jehan de Chelles - 77500 Chelles
info@cbei.fr**

**Information : Martine Combettes
Le Castellat 30340 Rousson
Tél : 06 89 43 17 60
mart.combettes@gmail.com**

Evelyne Ballabriga Tél : 06 72 44 87 14

**Anne Lemaire-Morlighem pour le Chien Loup
Tchécoslovaque Tél : 06 18 64 97 79**

Nizinny : Annette Hajzler Tél : 04 50 46 27 56

**Nationale d'Elevage et cotations :
Simonne Fallenot Tél : 02 47 92 87 84**

Radiographies tests :

Yves Moreau Tél : 02 47 65 43 60

**Trésorier, adhésions : Christian Karcher
christiankarcher@orange.fr Tél : 02 51 34 28 87**

www.cbei.fr

**La "Lettre du CBEI" est un périodique officiel
du CBEI. La rédaction est coordonnée par
le président Imre Horvath
Tél : 02 47 59 43 97
imrehorvath1948@gmail.com**

Nationale d'Elevage du CBEI le samedi 21 juillet 2018 à Châlette sur Loing (Parc de Loisirs du Lac de Châlette 45120)

L'exposition Nationale d'Elevage, c'est le rendez vous annuel d'un club de race, là où l'on peut espérer avoir une présence suffisamment nombreuse des races concernées pour pouvoir faire le point sur son état au plan national.

Cette année, c'est la 37ème édition de la NE, le club ayant été créé en 1980.

Le jury initial a été modifié récemment, pour tenir compte du décès soudain de Jeannette Larive et des soucis de santé de Boris Chapiro.

Le jury aujourd'hui pressenti (nous restons prudents) est :

Dan CHAGNARD : Bergers Hongrois (Komondor, Kuvasz, Puli, Pumi, Mudi), Polonais Nizinny, Italiens (Maremma-Abruzzes et Bergamasque) et Bergers Roumains (Carpatin et Mioritic), Berger Croate, Berger de Russie Méridionale, Slovensky Cuvac

Christian KARCHER : Chien Loup Tchécoslovaque, Bucovine (Berger d'Europe du Sud-Est)

Bernard TRAINEL : Berger de Podhale-Tatra, Sarplaninac, Berger du Karst, Tornjak (Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie), Berger du Caucase, Berger d'Asie Centrale

Voir les détails plus loin ...



Assemblée Générale du CBEI

La veille de la NE à 15 h 30 au même endroit à Châlette sur Loing le vendredi 20 juillet 2018 après-midi.

Ordre du jour :

- rapport d'activités du président et du secrétaire
- rapport financier du trésorier
- projet d'activités 2018 / 2019

Si vous souhaitez que des questions précises soient abordées, merci d'en envoyer le sujet au président au plus tard quelques jours avant l'assemblée.

La participation à l'assemblée est réglementairement réservée aux adhérents à jour de leur cotisation 2018. Cette Lettre du CBEI tient lieu de convocation.

L'affaire italienne du CLT

Le sujet ne surprendra personne parmi celles qui s'intéressent au Chien Loup Tchèque. Cela fait bien des années que nous savons que certaines lignées de CLT ont été polluées par des saillies avec d'autres races

de chiens mais aussi d'animaux sauvages.

Les outils d'analyse génétique permettent aujourd'hui - c'est récent et nécessitent prudence dans l'interprétation - de vérifier le fondement de ces suppositions de "mélanges".

Consciente du problème, l'ENCI - la société canine italienne - a entrepris il y a plusieurs années une étude confidentielle à grande

échelle en collaboration avec la Gendarmerie qui a abouti, au début de 2017, au retrait de près de 600 pedigrees et la confiscation provisoire de près de 230 chiens considérés comme hybrides.

Fin 2017, c'est la FCI qui a diffusé la liste des chiens incriminés et a mis en cause certains éleveurs parmi les plus importants.

La procédure italienne a permis au CBEI d'attirer l'attention de la SCC sur le sujet, en suggérant que soit entreprise une démarche similaire de nettoyage dans la race. Le nombre de naissances de



CLT répertoriées en France est le tiers du chiffre italien, mais le nombre ne fait rien à l'affaire. En tout cas, comme en Italie, les réflexions et études de la SCC associée au CBEI resteront confidentielles pour éviter, autant que faire se peut, la destruction des preuves de "mélanges" officiellement non autorisées.

(le texte partiel en copie ci-dessous relate rapidement l'affaire par un responsable de l'ENCI, dans un courrier reçu fin 2017)

Esteemed French Kennel Club,

With reference to your email of November 29th last, we are hereby to communicate that in recent years, the ENCI has worked closely with the investigative bodies as regards the matter of hybrids between wild wolves and subjects of Czechoslovakian Wolfdog breed. This, due in particular to a subject imported from the Czech Republic. In full respect of the investigations and of the investigators, the ENCI has always worked by observing a strict privacy to protect the secrecy concerning the documentation of pre-trial investigation. Our hard work, primarily aimed to protect the Stud Book, found the full satisfaction of CITES-Carabinieri who publicly thanked the ENCI for the activity we have offered and the privacy we have maintained. Several Italian newspapers have reported the "valuable cooperation of the ENCI", thus enhancing the image of the official world of dog-lovers.

Following the closure of the investigations, the CITES- Carabinieri has provided to seize in Italy 229 hybrids or hybrids descendants, leaving them to the same owners. The ENCI, for the purpose of the Stud book, has then blocked overall 596 subjects also including descendants or collaterals of the crossbreeds seized.

The Board of Directors, in the meeting of January 30th 2017, has deliberated the ENCI to be injured party in court proceedings. In addition, some breeders have been given up to the Disciplinary bodies of the ENCI and the Club Cane Lupo Cecoslovacco has been put under temporary receivership.

The list of subjects has been forwarded to FCI on February 2nd 2017.

Yours sincerely
The Chief Executive
Fabrizio Crivellari

... Nationale d'Elevage 21 juin 2018 CBEI / NCF

Cette année, pas de juge étranger, mais certainement des juges aguerris depuis longtemps aux races du CBEI.

Le samedi 21 juillet, ce sera la septième fois que le Lac de Châlette accueillera la NE du CBEI.

Nous espérons que la météo sera clémente pour ce week-end et permettra d'apprécier au mieux les

chiens et leur mouvement.

N'oubliez pas que la NE n'est pas un simple CACS comme il y en a plusieurs chaque fin de semaine. C'est une manifestation où la notion de sélection doit être dans la tête de chacun. L'objectif n'est pas - ne devrait pas être - la coupe, mais bien le meilleur choix des meilleurs chiens mâles et femelles qui, cela devrait être l'ordre des choses, seraient à l'origine de nombreux chiots au cours des prochaines années.

Cette année comme en 2017, les engagements iront de pair avec un sandwich offert à chaque concurrent. Peut-être pourrons nous, à l'avenir, recommencer nos repas en commun qui étaient des moments de rare convivialité lors des Nationales du CBEI il y a quinze ou vingt ans ...

Lors de la NE, le club organise un TAN et il faut s'y inscrire pour gérer au mieux les attentes. Formulaire disponible sur le site web du CBEI. Pour les Nizinny, voir avec le NCF.

La meilleure manière d'engager vos chiens à la NE est de passer par le site cedia.fr, avec enregistrement et paiement en ligne. Mais vous pouvez aussi engager par courrier ; dans ce cas télécharger le bulletin sur le site web.



Jeannette LARIVE

Jeannette était prévue pour juger à notre Nationale d'Elevage 2018. Le sort en aura décidé autrement. Elle nous a quittée il y a quelques semaines et nous avons ainsi perdu quelqu'un de notre famille. En compagnie de Jean-Claude, elle avait accompagné le CBEI depuis le début. Son sourire et sa douceur avec les chiens qu'elle jugeait nous manqueront, nous manquent déjà.



Spéciales de race 2018

21 juillet Nationale d'Elevage Châlette sur Loing (juges Bernard Trainel, Dan Chagnard, Christian Karcher)

22 juillet spéciale CACS Châlette (juges Chantal Tranchant, Ch. Karcher, B. Trainel, D. Chagnard)

2 septembre spéciale CACS Sorges en Périgord (juge Franco Mannato)

6/7 octobre spéciale CACS Avignon (juge Christian Karcher)

20/21 octobre spéciale CACIB Poitiers (juge Boris Chapiro)

18 novembre spéciale CACIB Tarbes (juge Salvatore Giannone)

15 décembre spéciale CACS Nantes

Nationale d'Elevage 2019

La NE 2019 aura lieu à Montluçon, le samedi 16 mars, la veille du CACIB du dimanche.

Homologation du titre de Champion de France

Rappel : le chien pour obtenir le titre de champion de conformité au standard devra cumuler :
A - Soit le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat, soit le C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Elevage

B - Un C.A.C.S. dans une Exposition Internationale où est obligatoirement attribué le C.A.C.I.B.

C - Un C.A.C.S. dans l'une des Expositions "Spéciales" de race organisées par le club de race

D - Il sera exigé un certificat d'examen radiologique en vue du dépistage de la dysplasie coxo-fémorale établi par l'expert désigné par le club (résultat : stade inférieur ou égal à C, sauf pour Sarplaninac et Podhale seulement A ou B).



TAN + Identification génétique (ADN) validée par la SCC..

La RCACS de la « Spéciale » (sous réserve que le chien l'ayant obtenu réponde aux conditions d'homologation exigées par le règlement) pourra être convertie en CACS si le chien qui a obtenu cette récompense ne peut prétendre à l'homologation.

Ces deux derniers C.A.C.S. devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'Exposition de Championnat ou la Nationale d'Elevage.

Les C.A.C.S obtenus avant le C.A.C.S de Championnat ou de Nationale d'Elevage sont valables pour l'homologation du titre.

Lorsqu'un chien obtient dans la même année le CACS de la NE et celui du Championnat, le sujet qui obtient la RCACS de la deuxième de ces expositions peut l'utiliser comme un CACS de championnat pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard.

Les trois C.A.C.S. devront être obtenus sous trois juges différents. Un des trois C.A.C.S. doit être décerné par un juge Français

Le délai imparti pour présenter la demande d'homologation est limité à 2 mois après l'obtention de la dernière récompense ou le der-

nier test. Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclos et le titulaire de la réserve de C.A.C.S. ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion.

L'ensemble des justificatifs est à adresser au président du CBEI, sous forme de fichiers .pdf, par messagerie : à l'attention d'Imre Horvath
adresse : info@cbei.fr

Les procédures de Champion Jeune, Champion Vétérain et Champion des Expositions suivent également des chemins spécifiques et les documents doivent être adressés à la même adresse. Les procédures doivent toutes être accompagnées de la l'identification ADN validé par la SCC.

Informations en ligne

Le CBEI dispose d'un site web dont la consultation moyenne est de 345 visiteurs par jour, soit plus de 10.000 par mois. Le site donne accès aux informations pérennes habituelles, standards, statuts, formulaires, réglementations diverses. www.cbei.fr
Le site web du club sera adossé, après étude des compatibilités, redondances et complémentarités, au portail de la SCC en cours de mise au point par les techniciens (www.centrale-canine.fr).

Pour la communication quotidienne plus fluide, il y a aussi la **page Facebook du CBEI**. Cette page permet de diffuser les urgences et les images, des résultats et des annonces rapides. Certaines informations pertinentes sont consultées jusqu'à mille fois en quelques heures. A utiliser sans modération ... mais éviter les attaques ad-hominem, les ventes de chiots, les polémiques, ...

Pour la communication concernant les documents et procédures officielles, il vaut mieux contacter directement les responsables, sans passer par les réseaux sociaux.

Adhésion au CBEI

Le tarif d'adhésion au CBEI n'a pas varié depuis longtemps. Il est de 32€ pour un membre actif, 36€ pour un ménage et de 64€ ou plus pour un membre bienfaiteur.

Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion du site du club. et l'adresser avec paiement à :

**Christian Karcher, trésorier 7 rue du Patis du Bois - la Richardière 85150 Landeronde
tél 02 51 34 28 87**